

Maison grecque

Mais pourquoi ça n'aboutit pas ?

décembre 2019

Udél! Depuis 1993, l'association *Urbanisme & Démocratie* (Udél!) regroupe des habitant-e-s, des artistes, des commerçant-e-s et des amoureux-x-ses du 14^e arrondissement. Elle a pour objectif de faire participer les citoyen-ne-s aux décisions qui entraînent une modification de leur cadre de vie, de défendre la qualité de vie et de veiller à la préservation de la diversité sociale, économique et culturelle. Des groupes ouverts à tou-te-s les habitant-e-s se réunissent régulièrement autour des sujets de la vie locale : projets d'aménagements (comme la Maison grecque par exemple), la pollution et les transports, le logement, ouverture de locaux et d'espaces associatifs, aménagements de jardins, projets d'urbanisme... Udél!, c'est aussi le cinéma en plein air, les fameux repas de quartier, la fête des Thermopyles, la fête d'automne, les vins chauds et les crêpes-parties qui sont autant de moments d'échanges et de rencontres entre les habitant-e-s. Enfin, Udél!, après avoir aménagé avec les habitant-e-s le jardin partagé des Thermopyles l'ouvre régulièrement au public les jeudis et dimanches après-midis de beau temps.

En 2017, le projet d'aménagement de lieux associatifs au sein de la Maison grecque (porté par l'association de quartier *Urbanisme & démocratie*) faisait partie des lauréats du budget participatif : la Ville de Paris s'engageait ainsi à le financer à hauteur de 130.000 €. Cet aménagement s'inscrit dans une réhabilitation d'ensemble du pavillon abandonné (dont les lots appartiennent à la Ville de Paris), portée par le bailleur social Paris-Habitat, qui accueillera aussi des logements sociaux gérés par la Maison des Thermopyles voisine.

**BUDGET PARTICIPATIF 2017
SOUTENEZ UN PROJET
DE QUARTIER :
LA MAISON GRECQUE**

Titre d'un tract en septembre 2017

Or, avant de mener à bien ces travaux, séparer les accès et les fluides... il faut que la Ville soit totalement propriétaire du pavillon (si elle possède les lots, il lui faut encore racheter les parties communes) afin de détacher de la Maison grecque et son jardinet de la copropriété du 9, rue de Plaisance. La copropriété doit en accepter le principe et les modalités lors d'une assemblée générale (AG) que la Ville, copropriétaire, doit faire convoquer. Or depuis l'été dernier, la mairie du 14^e – par la voix de l' élu en charge du logement – ne cesse d'annoncer que cela ne saurait tarder... mais rien ne vient.

En septembre, nous apprenons que l'AG se tiendra dans le mois. Puis, le 3 octobre, lors d'une réunion publique, la maire du 14^e et son élu nous expliquent que ce sera pour fin octobre. Puis, la date du 2 décembre est annoncée. *Urbanisme & démocratie* obtient un rendez-vous le 13 novembre avec l' élu pour demander confirmation. Patatras ! Les convocations n'ont toujours pas été envoyées ! Comme il faut au minimum 21 jours de délai entre l'envoi de la convocation et la date de l'AG, on nous la prédit alors pour le 9 décembre. Puis, le 5 décembre, toujours après relance de notre part, on nous « promet » cette AG pour la deuxième quinzaine de janvier !

Une gestion erratique de ce dossier depuis au moins deux ans

Dernièrement, la maire du 14^e nous a reproché la virulence du ton employé dans nos messages d'information aux adhérents. Puis, un courrier expliquant nos inquiétudes à Mme la maire, signé d'*Urbanisme et démocratie* et de la Maison des Thermopyles, n'a suscité aucune réponse. Après les cafouillages de ces 24 derniers mois, comment doit-on prendre ce « silence radio » ?

Pourtant, le principe de la scission foncière (assortie d'une soulte de 75.000 €) entre la Ville et la copropriété a été voté en Conseil d'arrondissement puis en Conseil de Paris en novembre. On pourrait donc penser que tout va bien et que le projet se fera. Mais rien ne sera acté tant que l'AG de la copropriété ne l'aura pas voté.

Outre le retard de convocation, il faut aussi s'inquiéter de points techniques et juridiques devant être traités avant la convocation et qui conditionnent la validité des votes en AG (pour simplifier : vote à majorité absolue ou double majorité). Enfin, contrairement à nos premières discussions et malgré des suggestions faites il y a deux ans, il apparaît que la mairie n'a pas imaginé de plan de substitution au cas où la majorité requise ne pourrait être réunie pour valider ce projet. (La mairie jugeant « trop violente » une Déclaration d'utilité publique après enquête publique).

Récapitulatif du projet

Rappelons les grandes lignes du projet global d'aménagement de ce pavillon, abandonné depuis 2002, coïncé entre l'immeuble du 9, rue de Plaisance et le jardin partagé des Thermopyles :
La création de 5

logements sociaux qui seraient gérés par la « Maison des Thermopyles » voisine, dans la continuité de son projet social : 4 studios au premier étage et un logement pour personnes à mobilité réduite au rez-de-chaussée ;

La création d'un espace associatif géré par Udé! et ouvert sur le jardin partagé (salle de réunion au rez-de-chaussée, espace de stockage au sous-sol et extension du jardin partagé des Thermopyles sur l'actuelle parcelle sud du pavillon).

L'aménagement des logements sociaux est pris en charge par le bailleur Paris-Habitat et la Fondation Abbé Pierre pour la pension de famille et celui des locaux associatifs est donc financé grâce au montant alloué au budget participatif 2017 (130.000 €, confirmés par une délibération du Conseil d'arrondissement le 27 novembre 2017).

En décembre 2017, suite à l'assurance des différents acteurs (aux premiers desquels, la Ville), nous relations que l'achèvement des travaux était envisagé pour la fin 2019. En cette fin 2019, ils n'ont même pas commencé car l'aspect juridique du dossier (le transfert de propriété) n'a pas trouvé de débouché au cours de la période écoulée.

Pourquoi s'inquiéter de ces ajournements à répétition ?

Nous allons entrer dans une période de campagne pour les prochaines élections municipales.

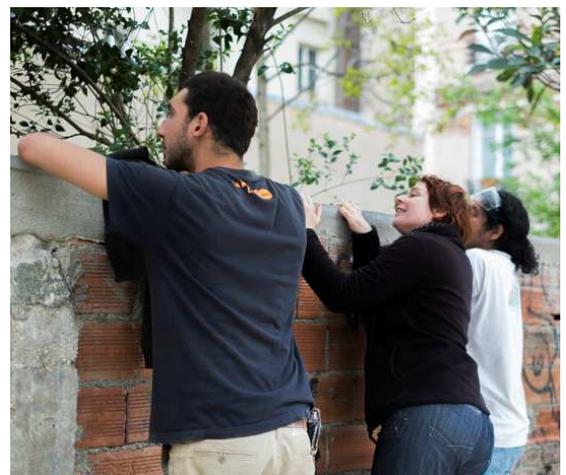
Bien que, le 3 octobre, la maire du 14^e ait estimé que nous avons d'inutiles préoccupations électoralistes, nous savons que les élu-e-s vont maintenant mettre une (bonne) partie de leur énergie et de leur attention dans cette entreprise.

Si l'AG n'est pas rapidement convoquée, elle n'aura pas lieu avant les élections. Et après les élections, quelle que soit la nouvelle majorité, il faudra encore attendre que de nouveaux et nouvelles élu-e-s s'approprient le dossier et le fassent avancer, pour autant qu'ils et elles y soient favorables. Soit, encore du temps perdu et toujours de l'incertitude sur l'aboutissement du projet.

Rappelons qu'en décembre 2017, la Ville estimait que l'aménagement de la Maison grecque serait terminé... à la fin de l'année 2019 !



Réunis en 2016 et 2017 pour faire aboutir le projet de logements sociaux, de locaux associatifs et d'extension du jardin partagé



*Petits pas après petits pas, le dossier s'enlise dès qu'on ne relance pas la mairie continuellement.
Et fin 2019, toujours rien ne bouge du côté de la Maison grecque.*

Le projet d'aménagement social et associatif de la Maison grecque que proposent la Maison des Thermopyles et Urbanisme & démocratie pourra-t-il être entériné avant la fin de la mandature ?